

ÊTRE CONFINÉE EN HÔTEL SOCIAL OU EN CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

LA SITUATION ACTUELLE EST PARTICULIÈREMENT ANGOISSANTE ET INCONFORTABLE POUR LES IMMIGRÉES PRÉCAIRES, QUI VIVENT EN HÔTEL SOCIAL OU EN CENTRE D'HÉBERGEMENT, SOUVENT À PLUSIEURS PAR CHAMBRE, SANS UN « LIEU À SOI » OÙ SE RÉFUGIER. D'AUTANT PLUS LORSQUE L'ACCUEIL PAR LES ASSOCIATIONS N'EST PLUS POSSIBLE.

**ANNABEL DESGRÉES DU LOÛ,
DÉMOGRAPHE**

Annabel Desgrées du Loû, « Être confinée en hôtel social ou en centre d'hébergement d'urgence », in : Annabel Desgrées du Loû (dir.), Dossier « Les migrants dans l'épidémie : un temps d'épreuves cumulées », *De facto* [En ligne], 18 | Avril 2020, mis en ligne le 10 avril 2020.
[URL : http://icmigrations.fr/2020/04/07/defacto-018-03/](http://icmigrations.fr/2020/04/07/defacto-018-03/)



Tout ce qui est difficile pour tous devient extrêmement difficile pour les immigrés précaires : la plupart des associations de solidarité ont dû fermer et, avec elles, l'accès à des repas chauds, des colis alimentaires, des lieux de convivialité où poser son fardeau. Bien souvent ces associations étaient les seuls endroits où se nourrir correctement, pour celles et ceux qui n'ont pas de cuisine dans leur lieu de vie, ni d'argent pour acheter de la nourriture.

À Saint-Denis, l'association Ikambere accueille chaque jour, en « temps normal », des femmes africaines qui vivent avec le VIH/Sida et qui trouvent là un lieu de vie, un repas, des amies, des activités, le soutien des assistantes sociales pour leurs démarches par rapport au titre de séjour, au logement, etc.

Depuis le 16 mars, Ikambere a dû fermer ses portes mais tente de continuer à suivre, tant bien que mal, par téléphone et par quelques visites, les femmes les plus précaires, qui vivent en hôtel social ou en centre d'hébergement d'urgence. Bintou Fofana,

Femme à la fenêtre.
Photomontage.
Réalisation : P. Yavuz.
Crédit : IC Migrations

une des assistantes sociales, que je remercie ici, a partagé avec moi par téléphone ce qui est le plus difficile à vivre pour ces femmes confinées dans ce qui n'est pas un « logement à soi ».

Une situation incompréhensible

Les premiers jours, Bintou et ses collègues sont allées voir les femmes dans leur lieu de confinement pour évaluer leur situation, apporter une petite aide financière ou des colis de nourriture. Pour ces femmes, le repas pris quotidiennement à Ikambere était bien souvent le seul de la journée. L'accompagnement se poursuit par des appels réguliers. La première difficulté que Bintou relève, c'est l'incompréhension dans laquelle la situation actuelle plonge ces femmes : la plupart d'entre elles, qui vivent avec une maladie qui fait peur mais ont appris à vivre avec, ne réalisent pas la gravité de l'épidémie ni ne comprennent ce confinement. Pour elles, il « *ne fait pas sens* », me dit Bintou.

Difficile aussi de comprendre les contours des autorisations de déplacement : l'une d'elles, hébergée dans un hôtel social de Saint-Ouen, avait l'habitude d'aller faire ses courses dans les épiceries africaines à Château Rouge, dans le quartier de la Goutte d'or à Paris, pour y trouver les produits qu'elle aime cuisiner. Munie de son autorisation, elle se rend faire son marché à Château Rouge, y est contrôlée et reçoit une amende, qu'elle est bien incapable de payer. Par téléphone, Bintou doit lui expliquer ce que signifie « commerces de proximité ».

Comprendre cette situation exceptionnelle, mais aussi être bien informé, est difficile : la plupart ont un téléphone portable mais sans forfait internet suffisant. Et même avec un accès internet, il est difficile de savoir s'orienter dans le flot d'informations, et faire la part des choses entre les rumeurs qui circulent sur les réseaux sociaux et les informations officielles.

Le confinement ajoute de la précarité à la précarité

Avec la fermeture des quelques lieux où ces femmes migrantes se retrouvaient en confiance, croît le sentiment d'abandon. Même les services de santé, hors Covid-19, sont mis en pause : les rendez-vous de suivi de la maladie VIH, les consultations prénatales pour les femmes enceintes sont reportés, accroissant le sentiment d'abandon.

Pour ces femmes qui vivent en situation précaire et dans une inquiétude permanente, ne pas comprendre, ne pas savoir, accroît l'anxiété. Cet arrêt de la société française rajoute de l'angoisse à l'angoisse, de l'inconfort à l'inconfort. Vivre à plusieurs dans une chambre, en hôtel social ou en centre d'hébergement, cela est supportable quand on peut passer la journée dehors, rejoindre des lieux que l'on a choisis – comme ce que propose Ikambere –, trouver des petits boulots pour passer le temps et avoir un peu d'argent pour faire quelques courses. Mais, si on ne peut plus sortir, cela devient très vite un lieu d'enfermement, avec des risques psychiques s'il se prolonge. C'est en particulier le cas pour celles et ceux qui sont en situation irrégulière et n'osent plus sortir faire quelques achats, de peur que le contrôle des autorisations de sortie ne se double d'un contrôle des titres de séjour.

Sans même parler des risques de violence familiale et conjugale amplifiés par le huis-clos, le suivi scolaire des enfants par télétravail est une gageure pour les familles, soit parce que les parents maîtrisent mal la langue française, soit parce qu'ils n'ont pas un accès facile à des ordinateurs et à internet.

Enfin, à tout cela, s'ajoute aujourd'hui l'angoisse pour les familles restées dans des pays aux systèmes de santé fragiles et confrontés à l'épidémie.

¹ Gironde, Loire-Atlantique, Bas-Rhin et Île-de-France

² Site de Soliguide.com : <https://soliguide.fr/>

Des initiatives citoyennes

Comme Ikambere, de nombreuses associations, bien qu'elles aient dû fermer leurs locaux, continuent à maintenir un lien téléphonique et quelques visites : Samu Social, Croix Rouge, Secours Catholique, Secours Populaire, conseils départementaux et régionaux, etc., les initiatives fleurissent pour aider ces plus précaires face au confinement, y compris via la plateforme de la réserve civique.

Le jeune site Soliguide.com² liste les lieux ouverts et les permanences téléphoniques pendant le confinement pour les personnes en grande précarité, dans 8 départements¹ seulement pour le moment, mais il est possible d'y contribuer en indiquant d'autres structures accessibles. Plusieurs sites, comme ceux de l'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (Unapei), la Délégation interministérielle à l'accueil et l'intégration des réfugiés (Diair) ou Santé Publique France, mettent à disposition des versions « en français facile à lire et à comprendre », en diverses langues et avec des pictogrammes de l'attestation dérogatoire de déplacement et d'autres documents d'information sur le Covid-19 (explication du confinement, consignes en cas de maladie...).

Inclure et rassurer

Les avis du conseil scientifique Covid-19 prennent régulièrement en compte ces situations spécifiques vécues par les personnes en situation d'immigration et de grande précarité. Espérons que cela se traduise par des mesures concrètes. Dans cette situation de confinement spécialement difficile pour eux, les immigrés vivant dans des conditions précaires doivent, en effet, être protégés et pris en compte dans les programmes nationaux, en particulier en s'assurant de leur accès aux besoins les plus basiques (nourriture, eau et savon pour se laver, puis accès aux tests quand

ce sera possible) mais aussi à l'information (internet par wifi gratuit dans tous les lieux collectifs et sociaux, télévision...).

Les inclusions dans les mesures de protection, d'information et d'accès aux soins est indispensable, et ce, quelle que soit leur situation par rapport au titre de séjour. Il est impératif, en effet, que chacun se sente en confiance avec les services publics pendant cette période pour prendre soin de sa santé et de celle des autres. Cela demande de suspendre temporairement toutes les mesures qui visent à contrôler et expulser ces personnes. Le gouvernement a annoncé un prolongement de 3 mois pour tous les titres de séjour arrivant à échéance à partir du 16 mars. Il faut aller plus loin. En particulier les contrôles policiers pour assurer le confinement ne doivent pas donner lieu à des contrôles d'identité, et les personnes en situation irrégulière doivent être rassurées à ce sujet.

L'auteure

Annabel Desgrées du Loù est directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et membre du Centre population et développement (CEPED). Elle est directrice adjointe de l'Institut Convergences Migrations.

Pour aller plus loin

Annabel Desgrées du Lou, *Ikambere, la maison qui relève les femmes*, illustré par Jano Dupont, Les Éditions de l'atelier, 2019.

Avis du Conseil scientifique, 2 avril 2020. URL : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis_conseil_scientifique_2_avril_2020.pdf